

Conseil Municipal du 08 juillet 2014

L'an deux mil quatorze, le huit juillet à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni sous la présidence d'André PIGNÉ, Maire

Etaient présents : M. PIGNÉ André, Maire, Mmes : ARDELEAN Sabrina, BEAUPIED Cécile, CHANROUX Jennifer, LAROCHELLE Lydie, MM : BARBÉ Grégory, FOURNIER Jean-Pierre, LOUISE Benoît, SIEGWALD Francis.

Absents excusés : MM GAUDIN Laurent procuration à M. FOURNIER Jean-Pierre, ROULEAU Christian procuration à M. PIGNÉ André.

A été nommée secrétaire de séance : Mme CHANROUX Jennifer.

Le procès-verbal de la séance du 10 Juin 2014 est approuvé et signé, on passe à l'ordre du jour.

En préambule, sur proposition de Monsieur le Maire, à l'unanimité, le conseil municipal décide de reporter à l'ordre du jour du prochain conseil le point 8 relatif au Compte Rendu de la réunion "Natura 2000" qui sera présenté par Monsieur GAUDIN Laurent.

L'ordre du jour modifié de la convocation datée du 30 juin 2014 est donc le suivant :

1. Amortissement : Enfouissement réseau ERDF et France Telecom
2. Approbation de la liste des noms proposés à la Commission Communale des impôts Directs
3. Consultation des communes au sujet du projet de collecte bimensuelle
4. Décision modificative pour l'achat de la douchette autonome pour l'accueil périscolaire
5. Convention avec le SIVOS, mise à disposition de personnels à la rentrée
6. Gratification exceptionnelle – stagiaire au profit de la Maison Pour Tous – Axel Marchand
7. Présentation des nouveaux rythmes scolaires – Lydie LAROCHELLE
8. Questions

1. Amortissement : Enfouissement réseau ERDF et France Telecom

Les amortissements sont déjà inscrits au budget 2014 mais une délibération est nécessaire pour les inscrire en comptabilité.

Les amortissements se décomposent comme suit :

En recettes d'investissement :

Compte 2804132	Enfouissement ERDF	⇒ 4934.60€ pendant 10 ans
Compte 280422	Enfouissement Fce Télécom	⇒ 1906.12€ pendant 10 ans
Compte 28051	Segilog (Logiciel Mairie)	⇒ 2023.63€ pendant 1 an

En dépenses de fonctionnement :

Compte 6811	⇒ 8864.35€
-------------	------------

Vote exprimé à l'unanimité

2. Approbation de la liste des noms proposés à la Commission Communale des impôts Directs

La liste des noms avait été proposée et approuvée par le Conseil Municipal du 10 Juin 2014. Cette liste a ensuite été envoyée aux impôts. **Le conseil municipal approuver cette liste à l'unanimité.**

3. Consultation des communes au sujet du projet de collecte bimensuelle

L'actuel marché de collecte de notre territoire arrivant à son terme au 31 mars 2015, le SMIRGEOMES prépare actuellement l'appel d'offres pour son renouvellement. Face au constat actuel du nombre de levées de bacs, une consultation est passée auprès de chaque commune sur l'opportunité de passer la fréquence des OMR tous les quinze jours.

Votes Pour : 7 voix Votes Contre : 4 voix

Le conseil municipal, à la majorité, donne un avis favorable à la collecte bimensuelle.

Monsieur BARBE Grégory nous signale le début d'une décharge sauvage sur la RD52 BIS à proximité de Cristal Roc.

4. Décision modificative pour l'achat de la douchette autonome pour l'accueil périscolaire

Suite au vote favorable du conseil municipal du 10 Juin visant à équiper la Maison pour Tous d'un terminal portable de lecture de code à barre, il faut ce jour procéder à une décision modificative du budget pour payer terminal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide les ajustements budgétaires suivants sur le budget de la commune :

- en dépenses : article 020, Dépenses exceptionnelles :	- 990.00 €
- en dépenses : article 2188, Autres immobilisations corporelles :	+ 990.00 €

5. Convention avec le SIVOS, mise à disposition de personnels à la rentrée

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires et de la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires, des décisions concernant les personnels ont été décidées par le SIVOS.

Pour ce qui concerne la commune d'Ardenay sur Mérisse, le SIVOS a décidé, comme cela est déjà fait pour Soullitré, de prendre en charge la surveillance de la cour de l'école sur la pause méridienne ainsi que les heures de ménage de l'école. Ces changements concernent Johanna DELENTE (2h20 par semaine pour la surveillance de la cour) et Annie FOUGERAY (2h20 par semaine pour la surveillance de la cour et 4h00 par semaine pour le ménage de l'école).

Afin de simplifier la procédure et préserver les intérêts des agents, ceux-ci seront mis à disposition du SIVOS : les agents seront toujours en contrat avec la mairie, mais le SIVOS remboursera à la commune le montant des traitements et des cotisations. Une convention doit être signée entre la mairie et le SIVOS.

Le conseil municipal accepte cette proposition de mise à disposition à l'unanimité et autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec le SIVOS.

6. Gratification exceptionnelle – stagiaire au profit de la Maison Pour Tous – Axel Marchand

Lors de la réunion de la commission de la MPT, il a été proposé de verser une gratification de 300€ à Monsieur MARCHAND Axel, en fonction de l'appréciation donnée par Monsieur GIRARD-VALTEAU Alain. *Le conseil municipal accepte à l'unanimité.*

Monsieur Le Maire tient à préciser qu'il a rencontré Monsieur MARCHAND et lui a rappelé les règles à respecter et la conduite à tenir en présence des enfants.

7. Présentation des nouveaux rythmes scolaires – Lydie LAROCHELLE

Lydie LAROCHELLE nous présente les horaires de l'école d'Ardenay sur Mérisse pour la rentrée Septembre 2014.

Il est précisé, concernant les enfants d'Ardenay, qu'un accueil périscolaire, payant, sera mis en place à la MPT entre 11h40 et 12h30 le mercredi. Pour les enfants inscrits au Mercredis Loisirs, un service de restauration est prévu.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
CLASSE	8H55-11H55	8H55-11H55	8H55-11H40	8H55-11H55	8H55-11H55
PAUSE MERIDIENNE	11H55-13H25	11H55-13H25		11H55-13H25	11H55-13H25
CLASSE	13H25-15H30	13H25-15H55		13H25-15H30	13H25-16H00
TAP	15H30-16H15	15H55-16H15		15H30-16H15	16H00-16H15

Mise en place des TAP (Temps d'Activité Périscolaire) à la rentrée Septembre 2014 avec pour encadrantes Mmes FOUGERAY Annie et LECOQ Adeline pour la commune d'Ardenay sur Mérisse. Les TAP ne sont pas obligatoires pour les familles mais doivent être mis en place par les mairies. Les parents d'élèves pourront récupérer leurs enfants avant les TAP.

Un comité de pilotage a été créé au sein de chaque commune afin de préparer les TAP de la rentrée aux prochaines vacances (Septembre à mi-octobre ; Novembre à Noël ...). Pour Ardenay sur Mérisse Mmes LAROCHELLE Lydie, FOUGERAY Annie, LECOQ Adeline seront nos représentantes. Lydie a proposé une initiation à l'allemand qui sera donnée par Mme & Mr SIEGWALD. Une partie des TAP sera aussi consacrée à l'élaboration d'un journal avec l'intervention des parents. Le SIVOS est composé de 171 élèves. Cela représente pour la mairie un coût de 24 000€ par an sans les TAP. Le montant des TAP est évalué à 100€ par enfant pour les deux 1ères années et à 150€ par la suite.

8. Questions diverses

Sujets abordés :

- ⇒ Congés paternité de Monsieur GIRARD-VALTEAU Alain (6 mois)
- ⇒ Remplacement de Monsieur GIRARD-VALTEAU Alain
- ⇒ L'association Pompiers Entraide Internationale n'étant pas en mesure d'organiser la soirée champêtre du 12 juillet 2014 pour des raisons logistiques, le conseil municipal n'a pas retenu la solution alternative proposée qui engendrait des frais importants non prévus initialement.

Rappel de la date du prochain conseil :

- Le lundi 15/09/2014 à 18h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du conseil municipal est levée à 20h35.